Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Laurier, tenue par visioconférence, mardi 8 juin 2021 à 19 :00.

Sont présents :

Parents : Corinne Beaudoin, Amélie Bourget, Lylen Gadouche, Larisa Golovina, Laurence Delafosse, Suzanne Palko, David Quirion

Enseignantes et personnel école: Valérie Ouelette, Marie-Josée Payette, Linda Plante.

Membre de la direction : Isabelle Périard

Représentant du service de garde : Philippe Desmarais

Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan de la Maison d'Aurore, Jonathan Villemus de la Relance des Loisirs tout 9.

Absents: Annick Paul-Hus

1. Mot de bienvenue

1.1. De la directrice

Bienvenus à tous à ce dernier CÉ de l'année. Bravo et un gros merci à l'équipe école pour avoir relevé tous les défis de cette année difficile.

Merci également aux parents engagés du CÉ pour votre implication.

1.2. De la Présidente

Bonjour à tous et merci aussi aux membres de la communauté pour votre présence et votre engagement envers notre école.

2. Vérification du quorum

Obtenu à 19h05

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Corinne Beaudoin et secondé par Suzanne Palko.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 mars 2021

Amendement de la direction concernant la résolution 7.3

Proposé par Larisa Golovina et secondé par Corinne Beaudoin.

5. Point du public

Inquiétudes d'un parent à la suite des journées de grèves ont été présentées devant le CÉ: les enfants manquent plusieurs jours d'école, pas d'enseignement assuré à distance. Le but d'une grève étant une entrave au fonctionnement d'un établissement, les parents sont invités à adresser leurs préoccupations au CSSDM afin de soutenir par le même biais les grévistes.

6. Mot des membres de la communauté

6.1. Maison d'Aurore

L'année de soutien aux devoir est maintenant terminée : 15 élèves ont pu bénéficier des services de la Maison d'Aurore répartis dans trois écoles du quartier; 71 bénévoles ont prêté ont répondu à l'appel cette année. À l'heure du bilan, les sondages auprès des enseignants, ainsi qu'auprès des directions des établissements partenaires, ont été menés.

La 2^{ème} édition du Journal Magique a été diffusée aux enfants. Proposition de le rendre disponible pour consultation en ligne.

Lise Fontaine ayant pris sa retraite, Anne-Sophie la remplacera à la tête du projet alliant les écoles, les familles et la communauté qui continue à être développé au sein de l'organisme afin d'offrir des activités pour se rapprocher. Ainsi, un programme estival (ciné-famille, concerts) sera proposé au coin des rues de Lanaudière/Garnier.

À la suite de l'adoption des mesures 15-021 et 30-393, la Maison d'Aurore espère pouvoir accueillir plus d'élèves dès l'an prochain.

6.2. Relance des loisirs tout 9

Camps d'été : Une période chargée s'annonce pour le personnel et les enfants. L'équipe est prête et motivée.

Pour septembre, un semblant d'un retour à la normale est à l'horizon. Ainsi, un plan d'action se concrétise présentement.

Une possibilité d'un partenariat avec la Maison d'Aurore est à l'étude afin de promouvoir la collaboration, ainsi que proposer plus de projets dans la communauté.

7. Points de décision

7.1 Fournitures scolaires (5ème année) : pas de modifications à apporter

7.2 Levée de fonds pour projet Murale (suivi) : dons en argent totalisent 1087\$, y devrait s'ajouter la contribution du Port-en-tête. Cinq sections du mur seront à refaire et le processus a déjà été entamé (bénévoles recrutés, peinture sera achetée en plus dans le but de disposer de plus de couleur pour la réalisation du projet pop-art, le professeur d'arts plastiques collabore dans le projet). La commande chez l'imprimeur prend plus de temps que prévu, mais tout sera finalisé pour le mois de septembre.

7.3 Budget.

Le CSSDM présente le budget pro-forma de l'école afin qu'il soit approuvé par le CÉ. Étant donné que l'école n'a aucun pouvoir de modifier les sommes accordées selon ses besoins réels, le CÉ dénonce ce manque de souplesse en votant contre le budget alloué.

Vote du CÉ: Oui 0; Non 11; Abstention 0 – Budget refusé

Question/réponses : dans le cadre du même budget prévu pour l'an prochain, comment allonsnous éponger le déficit de 60 000\$ engendré cette année? – 1. Il existe le plan d'entraide parmi les écoles selon lequel les surplus des écoles qui avaient balancé leurs budgets sont répartis entre les écoles en déficit. 2. Plan de redressement qui consiste à conserver un montant du Fond 1 qui servira à éponger le restant du déficit.

7.4 Résolution des transferts de fonds : il est demandé au CÉ d'entériner la résolution permettant le transfert du montant total du Fond 4 (dons récoltés à la suite des levées de fonds de l'année en cours) vers le Fond 9 (dépenses de l'école). L'école a déjà engendré certaines dépenses (achats de TMI et haut-parleurs pour équiper des classes, album des finissants) et d'autres seront encourues au courant de l'été (murale). Le CÉ propose d'évaluer les dépenses prévues, faire le bilan sur l'état du Fond 4 de l'an dernier afin de voter le transfert du montant correspondant aux frais réels.

Ainsi, le vote se fera par courriel ou, le cas échéant, lors d'une réunion extraordinaire du CÉ. Décision reportée.

7.5 Leucan. L'école Laurier ne participera pas à l'événement.

8. Mot du Service de garde

8.1 Sorties 2021-22. Le CÉ a approuvé la totalité des sorties proposées.

- 8.2 Nouveau tarif du CSSDM : le tarif pour une journée pédagogique passera à 8.55\$/jour.
- 8.3 Ouverture du SDG (sondage) : le service de garde ne sera pas offert les 25 et 26 juin 2021 faute d'inscriptions suffisantes. Le SDG pour les 23, 24 et 25 août n'a pas été accordé par le CSSDM.
- 8.4 Changement de fonctionnement du SDG : la restructuration du SDG Laurier a été annoncée à la suite de la rencontre du personnel de l'école. Cette mesure sera constituée d'étapes suivantes :
- révision des postes d'éducateurs (actuellement 26) afin de respecter le ratio 1 éducateur pour 20 enfants. Depuis quelques années, le ratio présent à l'école était plutôt d'un éducateur pour une classe ce qui correspondait à 16-17 enfants pour un membre du personnel en maternelle.
- maximisation des postes de 35hrs qui devra engendrer l'abolition de deux postes et un jumelage potentiel des classes.
- un autre changement est à prévoir au fonctionnement du SDG pour donner suite aux termes de la nouvelle convention signée par les enseignants (abolition d'heures de surveillance pour les enseignants). Le CSSDM a accordé un budget de 25 M \$ à ce transfert de responsabilités.

Dans le but de manifester son soutien au SDG, le CÉ proposition de préparer une résolution mettant à jour les difficultés vécues par le SDG afin d'exposer la situation au CSSDM.

9. Points d'information:

9.1 Rentrée progressive au préscolaire 5 ans:

26 août: 9h-10h (groupe 1); 10h55-11h50 (groupe 2) - accompagnés de parents

27 août : 9h-10h (groupe 1); 13h-14h (groupe 2) - enfants seuls

30 août : 9h-10h30 (groupe 2); 13h-14h30 (groupe 1)

Le SDG sera ouvert les trois jours, cependant il est conseillé de garder les enfants à la maison afin de faciliter le transfert de la garderie à l'école.

- 9.2 Accueil des nouveaux élèves à la maternelle : le 19 mai 2021 lors d'une réunion Teams, les nouveaux parents seront informés sur le fonctionnement de la maternelle et sur la procédure entourant la rentrée scolaire.
- 9.3 Festivités des finissants : dû à la situation actuelle, le bal des finissants sera annulé. Lors de la dernière journée d'école, les élèves de la 6ème année recevront un album des finissants. Une séance photo sera également organiser afin de souligner la remise des diplômes. La cérémonie se déroulera dans la cours de l'école et sera accompagnée de musique.
- 10. Mot du représentant au comité de parents.
 - La dernière réunion du CP se tiendra le 25 mai 2021. Lors de la réunion précédente, le CSSDM a présenté le plan des mesures d'aide alimentaire. Le dossier a suscité des commentaires mitigés occasionnés par l'absence d'analyse concluante sur l'utilisation des fonds alloués.
 - Budget de 40 000\$ sera attribué aux collations du SDG
 - En ce qui concerne le CA du CSSDM, trois parents actuellement élus ont proposé leur retour temporaire dans le but de favoriser la transition. Toutefois, les conditions entourant le retour n'ont pas été respectées laissant le CA dysfonctionnel.
- 11. Mot des enseignants
- 12. Varia et suivi dernière rencontre

- 12.1 Projet « École enracinée » : étant donné que le projet n'a pas suscité suffisamment d'intérêt, ainsi que l'absence d'un OPP fonctionnel cette année, le projet sera reporté.
- 13. Date et heure de la prochaine rencontre du CÉ (seulement des parents membres) : 23 août 2021 à 15h. La forme que prendra cette réunion reste à confirmer (virtuelle ou présentielle)